

## Echange d'expérience autour des « ABS »

Un groupe de travail

s'est réuni trois fois dans le cadre du Club de l'Observation Sociale Rhône Alpes autour des **Analyses des Besoins Sociaux (ABS)**. La MRIE a co-animé ces rencontres en introduisant ses propres réflexions issues de l'élaboration de son dossier annuel. Les échanges ont permis de guider la mise en place des démarches naissantes, et de réinterroger les démarches en cours, notamment autour de la notion de besoins sociaux et de la place des habitants.

Ce groupe a permis aux participants de travailler sur le décalage constaté entre les objectifs visés par la démarche d'ABS et la réalité.

Un rapport en cours de rédaction sera téléchargeable sur notre site (délai non encore fixé).

Pour plus d'info : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org)

## Réseaux et partenaires

### A PROPOS DU ...

#### ... Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires de Rhône-Alpes

Le GESRA a pour objet de promouvoir, mettre en réseau, accompagner toutes actions concourant au développement des épiceries sociales et solidaires et d'impulser une dynamique de promotion à la fois des professionnels, des bénévoles et des bénéficiaires.



A travers la vente de produits de bonne qualité, ces épiceries sont à la fois lieu d'accompagnement et d'attention particulière à la dignité de l'usager.

Pour plus d'info : **Jean-Baptiste Chiodi**, [coordonateur.gesra@gesra.org](mailto:coordonateur.gesra@gesra.org)

### QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

#### • 17 mars 2010 à Lyon

Présentation du 15<sup>e</sup> rapport de la Fondation Abbé Pierre « **L'état du mal-logement en France** »

#### • 13 au 27 mars 2010 dans le Rhône

**21<sup>ème</sup> semaine d'information sur la santé mentale**

#### • 21 au 23 mai 2010 à Vinezac en Ardèche

**1er Forum de la convivialité**

### DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

• ONPES : **6<sup>e</sup> rapport sur la pauvreté et la lutte contre l'exclusion sociale**, 2010

• Fondation Abbé Pierre : **15<sup>e</sup> rapport sur « L'état du mal-logement en France »**, 2010

• Jean Furtos : « **De la précarité à l'auto-exclusion** », 2009

• Sous la direction de Lydia Fernandez : « **Les addictions du sujet âgé** », 2009

Pour plus d'infos : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)



14, rue Passet - 69007 Lyon

Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94

e.mail : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org) - site : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)

Directeur de la publication : **Bruno Lachnitt**

Création graphique : **Anne Demotz et Nicole Ayed**

# L'actu de la MRIE

N°26  
mars  
2010

## Travaux en cours

### Accès et maintien dans l'emploi dans l'Est lyonnais

Cette année, l'enjeu de la démarche, menée en partenariat avec Aravis, Uni-Est et Optim Ressources, est de mobiliser un « groupe mixé » sur le territoire, composé de demandeurs d'emploi, d'intermédiaires de l'emploi et d'employeurs. Ce groupe constituera une ressource pour les différents acteurs engagés sur le territoire et aura pour mission de produire des outils/points de repère pour l'accès et surtout le maintien dans l'emploi, en particulier des personnes peu ou pas qualifiées.

Contact : [laurence.potie@mrie.org](mailto:laurence.potie@mrie.org)

### Séminaire MRIE / Conseils Généraux

Chaque année, la MRIE organise deux journées de séminaire pour les cadres des Conseils Généraux de la région Rhône-Alpes. Pour 2010, deux thèmes ont été retenus : « *De l'API au RSA, insertion et familles monoparentales* », « *La participation des bénéficiaires du RSA* ». La première journée aura lieu le 30 mars à Lyon, la seconde se déroulera à l'automne. Les séminaires pourront donner lieu à des restitutions locales, à la demande.

Contact : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org)

### Etude sur les détenus âgés

En partenariat avec la Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire, la MRIE lance une étude sur les détenus âgés. L'enjeu est de mieux identifier cette population, ses spécificités et ses problématiques. L'étude a également pour objet de réfléchir aux conditions de sortie de ce public et de faire des propositions pour améliorer leur prise en compte et leur réinsertion.

Contacts : [bruno.lachnitt@mrie.org](mailto:bruno.lachnitt@mrie.org) / [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org)

## « Pauvretés, précarités, exclusions »



### Publication et présentation du Dossier annuel 2010 de la MRIE

Le Dossier Annuel de la MRIE propose cette année, une entrée sous **cinq thématiques**. Aux regards sur... les revenus, le logement et l'emploi des plus précaires, et à partir des réflexions menées, le rapport intégrera deux focales supplémentaires sur **culture et exclusion, accès aux droits et aux soins** des personnes en situation de pauvreté.

**Ce rapport sera présenté publiquement le mardi 27 avril de 9h30 à 17h15**

**à l'Espascaf, 69 Bd Vivier Merle à Lyon 3<sup>ème</sup>**

**9h30 – 12h 30 : Regards croisés sur pauvretés, précarités, exclusions en Rhône-Alpes**, présentation du dossier annuel de la MRIE

**14H à 17h : Ateliers**

Participation sur inscription : [secretariat@mrie.org](mailto:secretariat@mrie.org) ou tél. 04 37 65 01 93

## Nouv ... ELLES...

**Flora Perrier** est en congé maternité et **Solène Lemaire** est embauchée en CDD pour quatre mois en appui sur le Dossier Annuel 2010

### Des stagiaires ...

**Marine Maurin** et **Pauline Salvat**, en Master 1 de sociologie à l'université Jean Monnet de St-Etienne, travaillent respectivement, l'une sur les **entrées et sorties de CHRS** et sur le volet qualitatif d'une étude « **enfance et précarité** », et l'autre sur la mise en place d'un groupe de travail portant sur les **questions éducatives**.

**Mariya Valchinova**, en Master 2 professionnel « Promotion et Education pour la Santé » à l'Université Lumière Lyon 2 va travailler la question des **détenus âgés**.

# la lettre de la

# mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes  
d'Information sur l'Exclusion

## Des mots pour...

### ... oser les actions collectives

Dans le drame qui les frappe, les Haïtiens nous rappellent ce qui fonde notre humanité. Dany Laferrière, écrivain, présent lors du tremblement de terre à Port-au-Prince raconte : « *lorsque les repères physiques tombent, il reste les repères humains*. [...] *Car ce qui a sauvé cette ville c'est l'énergie des plus pauvres. Pour aider, pour aller chercher à manger, tous ces gens ont créé une grande énergie dans toute la ville. Ils ont donné l'impression que la ville était vivante. Sans eux, Port-au-Prince serait restée une ville morte, car les gens qui ont de quoi vivre sont restés chez eux pour la plupart*. »<sup>1</sup>. Depuis 1806 le drapeau d'Haïti porte l'inscription « L'union fait la force »... En France aussi, ceux qui connaissent la précarité nous rappellent le bien fondé de cet adage de la sagesse populaire.

En Haute-Savoie, lors d'une rencontre récente, les associations interpellaient les syndicats ouvriers, leur disant qu'ils devaient se retrouver pour réfléchir ensemble à des manières de faire reculer l'exclusion.

Dans la Loire, des collectifs et des associations appellent des paysans à les rejoindre pour repenser ensemble les réseaux d'approvisionnement alimentaires.

« *Le tissu associatif est en train de mourir. Il faut le revitaliser, lui donner des moyens* ». Face à ce constat de Patrick Gaubert, président du Haut Conseil à l'Intégration, un peu partout en Rhône-Alpes des réseaux associatifs se créent. Les personnes en situation de précarité nous rappellent en permanence une valeur fondamentale : l'impérieuse nécessité de l'action collective. En temps de crise, d'autres en prennent aussi conscience. Il y a quelques mois, après la vague de suicides chez France Telecom, la sociologue Monique Crinon n'écrivait-elle pas : « *La première des choses est de cesser de casser les collectifs de travail, de casser les équipes (...). Les collectifs de travail ce n'est pas dangereux*. »

Dans un contexte de plus en plus dur, face à une pauvreté de plus en plus radicale, il est urgent de réaliser l'importance de reconstruire des collectifs. Alors que la plupart des acteurs de terrain font état de leur souffrance et de leur découragement, attendrons-nous qu'il soit trop tard ?

**Annaïg ABJEAN**,  
Chargée de mission à la MRIE

<sup>1</sup> <http://www.atd-quartmonde.org/Haiti-le-temoignage-bouleversant.html>, propos recueillis par Christine Rousseau

<sup>2</sup> Le Monde, 12-01-2010, [http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/01/12/integration-dans-les-quartiers-les-associations-lancent-un-appel-au-secours\\_1290888\\_823448.html#xtor=AL-32280270](http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/01/12/integration-dans-les-quartiers-les-associations-lancent-un-appel-au-secours_1290888_823448.html#xtor=AL-32280270)

## A la une !

IMPORTANT ... à noter dès à présent  
**Présentation du Dossier annuel 2010 de la MRIE**

Mardi 27 avril prochain à Lyon  
(voir en page 4)

Pour plus d'infos et vous inscrire :  
[secretariat@mrie.org](mailto:secretariat@mrie.org)

**N°4 - Les brèves de la participation en Rhône-Alpes**

**Un lien pour aller plus loin ensemble**

⇒ Lettre à télécharger sur notre site  
[www.mrie.org](http://www.mrie.org)

## L'ARTICLE du MOIS

« **L'autonomie des assistés** »  
Sociologie des politiques d'insertion »

p.2

## L'ACTU de la MRIE

Echange d'expérience autour des ABS

A propos du ... GESRA

Accès et maintien dans l'emploi dans l'Est lyonnais

Nouv ... ELLES...

p.4

## « L'AUTONOMIE DES ASSISTÉS SOCIOLOGIE DES POLITIQUES D'INSERTION » AUTOUR DE LA CONFÉRENCE DÉBAT AVEC NICOLAS DUVOUX

Dans le cadre d'un cycle de conférences, nous avons invité le vendredi 11 décembre 2009 Nicolas Duvoux, sociologue à l'Université Paris Descartes, à nous présenter les résultats d'une recherche publiée sous le titre : « *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion* ». Cette recherche fait suite à une enquête de terrain réalisée dans des Conseils Généraux en Ile de France auprès de bénéficiaires du RMI ayant signé un contrat d'insertion. Le présent article reprend des éléments exposés et débattus le 11 décembre ainsi que quelques éléments extraits de la publication.

<sup>1</sup> Nicolas Duvoux, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*. PUF, 2009

### Quelques éléments sur le contexte de la recherche

Le contexte de la recherche est marqué par plusieurs caractéristiques. Il y a tout d'abord une **extension du contrat**.

Cette pratique qui régule les rapports entre les institutions et les individus « fragiles » ou « vulnérables » a pris de l'ampleur. Elle concerne désormais tout autant les bénéficiaires du RMI que les étrangers entrant sur le territoire national, les collégiens en difficultés, les anciens détenus en voie de réinsertion, les chômeurs etc. Ensuite, depuis la création du RMI, on note que le **rapport aux bénéficiaires a fortement évolué**. Auparavant l'insertion était conçue comme un droit pour tous et le RMI était une allocation inconditionnelle. Désormais, on met l'accent sur les devoirs des bénéficiaires ou leur dette envers la société. L'opinion s'est comme retournée progressivement contre les bénéficiaires du RMI. Si auparavant, ils avaient légitimement besoin d'un coup de pouce, aujourd'hui ils sont de plus en plus perçus comme des personnes qui ne veulent pas s'en sortir.

On comprend qu'au delà des bénéficiaires du RMI, c'est aussi **l'insertion qui essuie les feux des critiques**.

Pour certains, le RMI favorise une culture de l'assistanat. La solution réside entre autres dans la responsabilisation des bénéficiaires. Pour d'autres, le RMI n'est qu'une entreprise de contrôle social et de répression.

### Trois types de rapport aux institutions

La société est traversée dans son ensemble par une injonction à l'autonomie relayée dans le dispositif du RMI. Plusieurs questions se posent dans ce cadre. Comment les bénéficiaires y font-ils face ? Observe-t-on de la négociation ou de la résistance ? Développent-ils des marges de manœuvre ou d'autonomie ? Quelles sont-elles ? Autrement dit, l'autonomie demandée par l'institution converge-t-elle avec celle des bénéficiaires ? Les résultats de l'enquête amènent à distinguer trois types de rapport aux institutions classés en fonction de leur degré de conflictualité : l'autonomie intériorisée, l'autonomie contrariée et le refus de la dépendance.

### 1<sup>er</sup> type : l'autonomie intériorisée

Dans le premier type - *l'autonomie intériorisée* - le bénéficiaire est en quelque sorte le « client idéal ». Il adhère à l'idéologie de l'insertion. Il utilise le langage institutionnel et les outils proposés. Il devient un « entrepreneur de lui-même ». Ce type de bénéficiaire est d'autant plus ciblé par les institutions qu'il est le plus employable, le plus proche de la sortie et, en quelque sorte, le plus « rentable ». Au sein du premier type, on trouve les « jeunes diplômés ». Parfois avec un bac + 5, ils doivent faire face à un travailleur social. La situation a quelque chose d'étrange pour les uns comme pour les autres. Elle génère un certain malaise. De plus, il n'est pas simple de vivre le passage d'un statut à un autre, comme l'atteste cet extrait d'entretien :

« *Y'en a qui disent Rmiste, mais pour moi, c'est un poids, moi je le cache. Quand j'étais étudiante, vous saviez pas quel bonheur ça me donnait, de dire, ben je suis étudiante. Alors que là, la première question des gens, alors tu fais quoi dans la vie, ça fait longtemps qu'on s'est pas vu* ».

En croisant les remarques de l'INSEE<sup>2</sup> et de la DREES<sup>3</sup>, on note d'ailleurs que plus une personne est diplômée, plus elle a de chance de signer un contrat d'insertion. Or, selon ces bénéficiaires, le contrat n'a que peu d'utilité dans la recherche d'emploi. A l'inverse, les non diplômés ont moins de chance de signer un contrat alors que précisément ce dernier peut les aider dans la recherche d'emploi, de stage ou dans la rencontre avec une assistante sociale.

### 2<sup>e</sup>ème type: l'autonomie contrariée

Le second type - *l'autonomie contrariée* - concerne des personnes dont l'adhésion à la norme d'autonomie est singulièrement contrariée par leur situation. Elles ne sortent pas des dispositifs. En général, les personnes ont peu de diplômes. Elles peuvent être d'anciens ouvriers et/ou habiter les grands ensembles. Elles sont parfois dans le RMI depuis cinq, dix ou quinze ans. Pour rationaliser leur installation dans le dispositif, elles évoquent des difficultés comme la santé ou la mobilité. Dans ces conditions, ce qui importe pour elles, ce n'est pas tant le contrat que la relation avec le travailleur social, synonyme de soutien affectif et moral. Le coût à payer pour les bénéficiaires qui vivent *l'autonomie contrariée* est de plusieurs ordres. Ils doivent, une fois de plus, « se raconter » aux travailleurs sociaux. Ce qui pour certains est vécu comme une intrusion dans leur intimité. Ils voient aussi l'image d'eux-mêmes se dégrader au fil du temps. Certains s'en sortent néanmoins mieux que d'autres. Ainsi, du point de vue des personnes, il est plus facile de vivre au RMI dans un grand ensemble que dans un quartier pavillonnaire. Les individus sont moins isolés, les solidarités interpersonnelles sont plus fortes, l'économie informelle offre des ressources pour faire face à la précarité économique.



<sup>2</sup> INSEE première, n°679, 1999

<sup>3</sup> DREES n°45 décembre, 1999

### 3<sup>e</sup>ème type : le refus de la dépendance

Dans le troisième type - *le refus de la dépendance* - la relation entre le bénéficiaire et l'institution se radicalise. Et pour cause, le premier constate que sa situation n'est désormais plus tenable. Les minima sociaux sont synonymes de « survie ». L'accompagnement ne mène nulle part. Par rapport aux relations sociales, le bénéficiaire se sent rejeté :

« *La société vous enfonce bien, et ça c'est logique parce que tout le monde a peur. Les gens vous piétinent vite parce qu'ils ont peur d'être contaminés même si ça ne s'attrape pas. On est comme un virus en somme, les gens vous fuient, même dans notre environnement familial. Je vois dans les amis, les relations de voisinage, les gens ont peur, peur de prendre de vos nouvelles, de vous téléphoner, ils ne savent plus quoi vous dire. On ne vous dit rien. On ne vous appelle pas. Et les gens qui tombent petit à petit, c'est ça, vous avez tout qui fout le camp. Je regrette mais tout ce qui est fait à ce niveau là, c'est pas fait pour les arranger* ».

Fort de ce constat, le bénéficiaire entre en résistance. Il s'oppose aux travailleurs sociaux et à l'assistance. Il critique. Il fait preuve de passivité. « Ne rien faire » peut alors apparaître comme une défaillance aux yeux des professionnels. En réalité, c'est bien une forme de résistance ou une stratégie. En résumé, l'autonomie de celui qui vit *le refus de la dépendance* ne converge pas avec celle demandée par les institutions. Elle diverge même radicalement et elle se conquiert contre l'assistance. N'est-ce pas aussi cela « être acteur » ?

### Conclusion

La recherche de Nicolas Duvoux porte sur les bénéficiaires ayant signé un contrat d'insertion. Mais qu'en est-il de ceux qui n'ont pas signé de contrat ? Quelle est leur situation ? Par ailleurs, quel sens a l'injonction à l'autonomie quand les solutions font défaut ? Peut-on dire qu'il s'agit d'une « *fiction nécessaire de la relation d'insertion* », pour reprendre Nicolas Duvoux ? Enfin, on rappellera toute l'importance de la perspective adoptée par le sociologue : prendre en compte le point de vue des bénéficiaires. Si elle est valable en soi, elle l'est encore plus dans le contexte actuel (mise en place du RSA) où, semble-t-il, les procédures et la gestion du dispositif absorbent du temps et des moyens humains considérables.

Si vous souhaitez réagir à cet article, apporter un témoignage, n'hésitez pas à contacter : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org)